



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES BOURSES TALENTS : UN DISPOSITIF POUR L'ÉGAL ACCÈS À UN EMPLOI PUBLIC

Troyes, le 25 août 2021

Dans la continuité des allocations pour la diversité dans la fonction publique, les bourses Talents forment un dispositif d'appui essentiel pour l'égal accès à un emploi de la fonction publique.

D'un montant total de 2 000 euros, les bourses Talents visent à permettre à des personnes de se préparer aux concours donnant accès à un emploi permanent de la fonction publique de catégorie A ou B, ainsi qu'à un emploi de magistrat.

Les conditions d'obtention de ces bourses sont :

1) l'inscription :

- Après d'un organisme de préparation aux concours donnant accès à un emploi public
- Dans un cursus d'études supérieures visant expressément la préparation d'un ou plusieurs concours de la fonction publique et notamment dans les instituts de préparation à l'administration générale et les centres de préparation à l'administration générale (IPAG/CPAG)
- A une formation à distance dans un organisme proposant des cours de préparation aux concours administratifs. Il doit y avoir un accompagnement par un tuteur et une charte de tutorat qui vient encadrer les obligations respectives de chacune des parties doit être obligatoirement jointe au dossier de candidature.

2) Certaines conditions de ressources et de mérite :

- Les ressources et charges familiales ne doivent pas dépasser les plafonds fixés chaque année par le ministère de l'enseignement supérieur (Arrêté du 5 août 2021 relatif au régime applicable aux bourses Talents dans la fonction publique)
- Le mérite du candidat est apprécié en fonction de sa situation particulière (lieu d'habitation et de scolarité en quartier de la politique de la ville ou en zone de revitalisation rurale)

Demandes en ligne exclusivement jusqu'au vendredi 15 octobre 2021 à 23h59 :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/bourses-talents-campagne-2021-2022>

Contact presse

Matthieu OLIVIER
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

 @Prefetaube
 @Prefet10